

Algérie : l'occupation turque, effacée de l'Histoire par le FLN et ses porteurs de valise. Par Philippe Jallade

écrit par Philippe Jallade | 25 juin 2014



Pendant la guerre d'Algérie, le FLN prétendait « restaurer l'Etat algérien démocratique et social » d'avant la présence française, lequel n'avait jamais existé.

<http://resistancerepublicaine.com/2014/algerie-vieille-intox-fln-maintenant-dans-les-livres-dhistoire-en-france-la-restauration-de-letat-algerien-par-philippe-jallade/>

Les mensonges du FLN, bien sûr toujours vivaces en Algérie, se sont aussi installés dans l'histoire de ce côté-ci de la Méditerranée. Mais la vérité est ailleurs ; brefs aperçus sur le pouvoir en place pendant les trois siècles de régence turque, avant l'arrivée des Français.

Source : HISTOIRE DU ROYAUME D'ALGER – LAUGIER DE TASSY – 1724

<http://www.algerie-ancienne.com/livres/histoire/histoire2.htm>

DE LA MILICE D'ALGER

Toutes les forces & le soutien du royaume d'Alger consistent en 12 000 Turcs...

Tous les Turcs qui viennent à Alger se faire incorporer dans la milice, sont ordinairement des gens sans aveu, sans ressource, et la plupart de la lie du peuple, des proscrits ou gens de mauvaise vie, qui évitent les supplices par leur fuite du Levant. Le nom de corsaires d'Alger, y est si en horreur, qu'il n'y a absolument que des misérables qui veuillent prendre ce parti ; encore ne le feraient-ils pas, s'ils n'avaient appris que des gens de rien comme eux avec un peu de génie, sont parvenus aux emplois les plus considérables, et même à être deys...

Lorsque le nombre des soldats est diminué par mort ou esclavage, on envoie des vaisseaux en Levant pour remplacer ceux qui manquent. Tous les Turcs de quelques pays qu'ils soient, sont reçus à la paye, pourvu qu'ils puissent prouver qu'ils sont turcs.

On reçoit aussi dans la milice les chrétiens renégats, et les coulougis qui sont les fils des Turcs nés des femmes arabes ou maures ; mais les Maures et les Arabes en sont absolument exclus...

Les enfants des Turcs mariés à des femmes arabes ou maures ne sont point réputés turcs. Ils sont véritablement reçus à la paye de soldat, mais ils ne parviennent pas aux charges de l'État, et ne jouissent pas des privilèges des soldats turcs, étant toujours suspects aux usurpateurs de leur pays et de leur liberté, qui les tiennent dans une dépendance qui ne diffère pas de la captivité...

Les soldats qui composent cette milice, ont de grands privilèges, et ils regardent avec le dernier mépris tous ceux qui ne le sont pas. Ils sont tous les hauts et puissants seigneurs du royaume et ont même plus d'autorité que les nobles de plusieurs États d'Italie. On leur donne à tous le titre d'Effendi ou seigneur ; au lieu qu'on nomme ceux qui ne

sont pas soldats, Sidi, qui est la même chose que sieur ou monsieur. C'est parmi cette milice qu'on fait l'élection des deys, des beys et autres officiers...

Le plus misérable Turc fait trembler par ses regards les Arabes et les Maures les plus puissants ; et si le plus riche même de ces deux nations se trouve sur son passage, il est obligé de se ranger respectueusement et de laisser passer le Turc, sans quoi il est maltraité impunément...

Il est à remarquer, qu'il n'y a point de femme turque à Alger. Elles regardent ce pays là avec horreur, et l'ont en abomination, comme le réceptacle des Turcs les plus malheureux et les plus méprisables. Les véritables Turcs se contentent d'y avoir des concubines du pays, ou des esclaves chrétiennes... (NOTE 1)

Il leur est défendu, et ils regardent comme un déshonneur de piller la moindre chose dans un combat, quelque occasion facile qu'ils en aient. Ils laissent le pillage aux Maures et à leurs esclaves, et un turc serait puni, s'il commettait une pareille lâcheté ; mais hors de combat, ils usent de leur force et de leurs prérogatives.

DU DEY.

Le dey est le maître absolu du pays ...

Il a pourtant dans ce haut rang, bien des mesures à garder, pour éviter les fréquentes et dangereuses révolutions, que produit l'inconstance d'une milice féroce, difficile à contenir, et au gouvernement de laquelle, il faut user d'une extrême rigueur, ou de beaucoup de bonté, selon les occasions.

L'élection d'un dey se doit faire par la voix générale des soldats. Lorsque cette place se trouve vacante par la mort ou la fuite de celui qui l'occupait, toute la milice qui se trouve alors dans Alger, s'assemble dans la maison du roi (NPhJ : l'auteur assimile le dey à un roi)...

Le choix d'un dey se fait rarement sans trouble et sans massacre, y ayant toujours différentes cabales sur ce sujet. Comme tous les Turcs de la milice d'Alger sont sans distinction habiles à être deys ou chefs du gouvernement, il y en a toujours quelques-uns plus ambitieux que les autres, qui font des partis parmi les plus mutins et les plus intéressés, pour tuer celui qui est en place, sur divers prétextes et en promettant à ses satellites les premières charges de l'état. Lorsqu'un de ces partis peut tenir la chose secrète, jusqu'à ce qu'il puisse entrer bien uni dans la maison du dey, il est tué à coups d'armes à feu ou de poignards. Le chef de ce parti est mis aussitôt en sa place par ses adhérents, qui le revêtent du cafetan tout sanglant, dont ils dépouillent le mort, et crient à haute voix ; « prospérité à un tel que Dieu a voulu appeler au gouvernement du royaume et de la guerrière milice d'Alger » ; sans que les officiers du Divan qui sont présents, osent remuer, de peur que la cabale ne soit plus forte qu'eux ; car alors ils seraient sûrs de périr, s'ils voulaient lui résister. Ils vont au contraire sur le champ baiser la main au nouveau dey, et après eux la milice ; chacun craignant de perdre la vie. Car il est assez ordinaire que lors qu'un Turc se fait dey par une voie semblable, il fait étrangler tous les officiers du Divan, lorsqu'ils sont opposés à son entreprise, ayant déjà promis les places vacantes à ceux de sa cabale. Il ne laisse d'anciens officiers que ceux qui l'ont aidé par leurs avis, ou autrement, et à ceux qui ne se sont pas attachés particulièrement à la personne du dey précédent...

Un dey se trouve l'esclave des esclaves. Il marche continuellement sur des épines. Il est dans une méfiance perpétuelle, et toujours occupé à découvrir des conspirations, et à faire mourir ceux qui en sont accusés ou soupçonnés, quelquefois sans fondement, tant pour détruire les factieux, que pour l'exemple. Mais ce sont des hydres, d'une tête

coupée il en naît une infinité: c'est ce qui en a obligé quelques-uns de s'enfuir secrètement dans les montagnes du Couco, et d'aller chercher leur repos dans la solitude. Ils n'en ont pourtant pas toujours les moyens, et ils s'exposent à être massacrés s'ils sont découverts ; parce qu'on suppose d'abord, qu'ils ont fait des concussions, et qu'ils emportent beaucoup d'argent, ou qu'ils l'ont déjà envoyé dans le pays où ils veulent se retirer.

Quelquefois à l'élection d'un dey, il n'est pas plutôt assis sur son trône royal, qu'il est tué par un parti, et celui qu'on a mis à sa place tué par un autre. On a vu dans un jour six deys massacrés, et sept élus.

DES BEYS.

Les beys sont les gouverneurs de provinces et les généraux d'armée. Ils sont nommés par le dey, qui les continue et les révoque, quand il le juge à propos, sans qu'il soit d'usage que l'ancienneté de service décide de ces emplois considérables.

Il y en a trois dans le royaume. Le premier réside à Constantine, le deuxième à Oran, & le dernier se tient à la campagne dans un camp, n'y ayant aucune habitation bâtie dans toute l'étendue de son gouvernement.

Ils commandent souverainement dans les pays qu'ils gouvernent. Ils retirent les impositions et les subsides... dont ils doivent venir une fois toutes les années rendre compte au dey, en lui apportant les revenus en espèces. Ils ont l'autorité suprême hors d'Alger. Dans Alger ils n'ont pas le moindre pouvoir... Le dey, à leur arrivée, leur fait présent d'un cafetan, mais ils aiment à se passer des honneurs, quand ils peuvent en trouver l'occasion, ne sachant bien souvent, s'ils seront traités gracieusement, ou s'ils y laisseront leur tête.

Ce malheur leur arrive assez fréquemment, pour les punir de leur

prévarication & de leurs concussions, & pour les dépouiller des biens immenses qu'ils acquièrent ordinairement par toutes sortes de voies illicites. Lors qu'ils ne jugent pas à propos d'aller eux-mêmes à Alger, porter l'argent du revenu d'une année, ils envoient à leur place un caïte, sous prétexte de maladie, ou de conspiration contre le gouvernement de la part des arabes & des maures ; et ce caïte, selon ses instructions rend compte de toutes choses.

On peut dire que les beys sont autant de rois dans leur gouvernement, & moins exposés que le dey, dont la tête répond des mauvais évènements, quand même il ne serait pas coupable. Ils ne s'attachent qu'à s'enrichir & à amasser des sommes considérables, ce qu'ils ne peuvent faire qu'aux dépens de l'État, et en faisant tort aux peuples.

Ainsi ils craignent toujours de perdre leurs biens de vie, lorsqu'ils vont à Alger; surtout lorsque le dey, qui les a placés, est mort. Celui qui a succédé ayant ordinairement promis les emplois à ses créatures, pour les avoir à sa disposition, et ayant aussi envie d'amasser promptement du bien, ne manque jamais de prétexte pour faire étrangler les beys.

On ne peut pas venir à bout de les déplacer, s'ils ne viennent à Alger à moins qu'on ne les fasse tuer par surprise. Quelques-uns après avoir accumulé beaucoup d'argent, craignant pour leur vie, s'enfuient secrètement, et vont en faire usage dans un autre royaume.

NOTE 1 : Autre possibilité, bien que les intéressés appartiennent à l'islam : « La sodomie est fort en usage, et impunie parmi les turcs d'Alger. Les deys, les beys et les principaux en donnent l'exemple, surtout depuis qu'ils ont reconnu par l'expérience de leurs prédécesseurs, que leurs femmes ou leurs maîtresses causaient le plus souvent leur perte. Ils ont à présent à leur place de jeunes et beaux esclaves. » L'homosexualité à Alger, selon J. P. Laugier de Tassy, 1725.

